

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 10
Procuration : 00
Votants : 10

L'an Deux Mil Vingt-deux, le trente et un Janvier
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, Christophe MAZEAU, M. Mathieu LEVIGNAT, Mmes Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES: M. Nicolas ROUSSEL

SECRETAIRE : M. Martial CHANUT

Date de convocation : 25/01/2022

RENOUVELLEMENT CONVENTION SPA DE BERGERAC (01/2022)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de renouveler la convention avec la Sauvegarde et Protection des Animaux « SPA de BERGRAC », il rappelle l'obligation de disposer d'une fourrière communale ou d'établir une convention avec les services existant. Une participation de 0.85 € par habitant sera demandée pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Maire,

Christophe CATHUS

Certifié exécutoire

Publié le 02/02/2022

Le Maire,
Ch. Cathus

